

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

C'est avec une sincère et vive émotion qu'on a appris dans la Principauté la triste nouvelle de l'attentat odieux qui vient de mettre en grand danger la vie de S. Exc. M. Mac Kinley, Président de la République des Etats-Unis. La population monégasque a été unanime, en cette douloureuse circonstance, à prendre part à l'affliction et à l'indignation des membres de la Colonie américaine, dont l'élite est aussi nombreuse qu'estimée sur notre littoral.

Aussitôt informé, S. Exc. M. le Gouverneur Général s'est rendu auprès de M. le chevalier de Loth, Consul des Etats-Unis d'Amérique à Monaco, pour lui exprimer les sentiments de condoléance du Gouvernement. Son Excellence a fait suivre cette démarche personnelle de la lettre suivante :

Monaco, 8 septembre 1901.

A Monsieur le Chevalier de Loth,
Consul des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, à Monaco.

Monsieur le Consul,

Au nom de S. A. S. M^{gr} le Prince de Monaco, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien être auprès du Gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, l'interprète de l'horreur causée par l'attentat commis contre l'éminent Président de la République Nord-Américaine, et de l'espoir que ce crime n'aura pas une suite mortelle.

Ces sentiments sont partagés par le Gouvernement et par la population tout entière de la Principauté.
Veuillez agréer, etc.

O. RITT.

De son côté, nous apprenons qu'en l'absence de M. le Consul André, M. l'Agent consulaire du Vice-Consulat de France s'est rendu auprès de M. le Ch^{er} de Loth pour lui transmettre au nom de la Colonie française l'expression des mêmes sentiments.

Ajoutons que les nouvelles rassurantes reçues en dernier lieu sur l'état de santé du Président Mac Kinley ont été apprises avec joie et que les vœux les plus ardents sont exprimés de toutes parts pour son prompt et complet rétablissement.

Le Maire de la ville de Monaco informe les habitants qu'une demande a été faite par le sieur Nicolas Garoscio, à l'effet d'être autorisé à ouvrir, maison Marquet, rue Sainte-Suzanne, à la Condamine, un atelier de ferblanterie-zinguerie.

L'atelier en question pouvant être une cause de réclamation dans le voisinage, cette demande sera soumise à une enquête de *commodo et incommodo*.

En conséquence, la demande sera déposée à la mairie pendant dix jours, à compter d'aujourd'hui, 10 septembre courant.

Les personnes qui pourraient avoir à réclamer au sujet de l'établissement de cet atelier sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au secrétariat de la mairie les observations et réclamations qu'elles jugeront convenables.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, est arrivé hier par le rapide de Paris.

Un fort agréable concert a été donné dimanche, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la place d'Armes, par l'excellente musique la *Lyre Monégasque*. Sous la direction remarquable de son chef, M. Bricoux, les habiles exécutants se sont fait chaleureusement applaudir par la foule nombreuse qu'avait attirée sur la place cette attraction artistique. On ne saurait qu'approuver l'organisation fréquente de ces concerts du dimanche, qui fournissent à la population monégasque l'occasion d'apprécier les progrès constants de nos Sociétés artistiques et qui entretiennent entre celles-ci la bonne harmonie et une légitime émulation.

C'est dimanche prochain 15 septembre qu'aura lieu, comme chaque année, le pèlerinage de la paroisse Saint-Charles au sanctuaire de Notre-Dame de Laghet.

Lettre de Paris

Paris, 8 septembre 1901.

Le crime abominable dont a été victime M. le président Mac-Kinley a vivement ému l'opinion publique et ne pouvait manquer de produire un sentiment d'unanimité indignation en cette ville de Paris qui compte une si nombreuse et si brillante colonie américaine. A l'ambassade, aux bureaux du *New-York-Herald*, partout où on espérait avoir des nouvelles rapides et sûres, la foule anxieuse s'est portée aussitôt que la première dépêche annonçant l'attentat se fut, comme une trainée de poudre, répandue dans la capitale.

Ce forfait ajoute une page sanglante à l'œuvre néfaste des anarchistes, contre lesquels tous les Gouvernements ne sauraient trop prendre d'un commun accord des mesures les plus sévères. Le président Mac-Kinley n'est pas tombé, en effet, comme Abraham Lincoln, frappé pour une idée. Il n'est pas, comme Garfield, victime d'un mécontent fanatique. L'attentat de Buffalo, comme ceux de Lyon, de Genève, de Monza, paraît bien être l'œuvre d'un anarchiste. Les têtes illustres, les grandes notoriétés sont de plus en plus menacées. Telle est la première impression produite par cette triste nouvelle.

Depuis quelque temps, chaque année est marquée, on pourrait presque dire dénombrée, par l'assassinat d'un souverain ou d'un homme d'Etat. En vain s'efforce-t-on de diagnostiquer ce cas de pathologie sociale. Tous les remèdes ont été jusqu'à présent impuissants. Le meurtre semble appeler le meurtre. La contagion se répand d'un continent à l'autre. Bresi venait d'Amérique, Czolgosz ne l'a même pas quittée. Telle petite ville des Etats-Unis est sur le point d'acquiescer, à cet égard, une triste notoriété. Personne ne nie qu'une espèce de complot y subsiste à l'état latent.

Grâce au ciel, cette fois, le coup est manqué, semble-t-il. Les blessures de M. Mac-Kinley, pour si graves qu'elles soient, ne paraissent pas mortelles. Heureusement pour les Etats-Unis, heureusement pour le monde, M. Mac-Kinley vivra. L'hypothèse d'une transmission de pouvoir doit être probablement écartée.

Sans doute, les grandes lignes de la politique américaine n'auraient pas été changées. Le bimétallisme est

bien mort. Le libre-échange n'est pas près de pénétrer dans les mœurs. Les élections de 1900 ont amplement prouvé que l'impérialisme a les sympathies de la foule.

Mais, dans l'étude de ces questions, M. Mac-Kinley apporte, depuis quelques mois surtout, des vues assez modérées. Il paraît avoir compris les inconvénients d'un protectionnisme excessif. Récemment, il avait entamé une campagne en faveur de l'établissement de la réciprocité commerciale, dont la manifestation la plus importante est précisément le discours prononcé à Buffalo la veille même du jour où il allait être frappé.

Cette conduite, en somme assez modérée, eût-elle été suivie par le vice-président, M. Roosevelt, au cas où les circonstances l'eussent appelé aux affaires ? On peut au moins en douter. Les discours prononcés récemment par le célèbre colonel des *rough riders* de Cuba, indiquent des vues très arrêtées dans le sens protectionniste et impérialiste. L'Amérique et l'Europe auraient retrouvé un Mac-Kinley plus jeune et plus ardent. Dans la période de crise économique que traverse le monde américain : grèves, trusts, surproduction, la disparition de l'homme expérimenté qui préside depuis cinq ans aux destinées de la République eût pu avoir les plus fâcheuses conséquences. Le monde entier le félicitera donc d'échapper à cette redoutable épreuve.

A part l'émotion causée par la sinistre nouvelle du drame de Buffalo, l'opinion publique à Paris et en France est toujours absorbée par la prochaine arrivée du Tsar et par les préparatifs de la somptueuse réception qu'on lui prépare.

Il se confirme qu'à moins d'un revirement ou d'une démarche pressante, Nicolas II ne viendra pas à Paris ; il ne lui fera pas la nouvelle visite que ce dernier espérait, et la journée que l'enthousiasme populaire eût faite si éloquente et grandiose est complètement réservée. Le Tsar et la Tsarine en fixeront eux-mêmes le programme.

Compiègne devient pour eux comme une annexe de Livadia ou du palais d'Hiver. Le soir de leur arrivée au château, ce n'est pas le Président de la République qui reçoit l'Empereur à dîner, c'est l'Empereur qui est son amphytrion. Le surlendemain, les rôles sont renversés : M. Loubet donne aux deux souverains un grand dîner et une représentation de gala. La petite scène où dansa Vestris, où roucoula Adelina Patti, sera le foyer d'une fête artistique dont le ministre de l'instruction publique et son très habile coadjuteur, M. Roujon, tracent en ce moment le programme.

Au dîner, le Président et le Tsar prendront la parole ; ils ouvriront la série des toasts politiques.

Mais c'est au déjeuner qui suivra la revue de Bétheny, que les représentants de la France et de la Russie tiendront le langage qui consacra cette seconde visite du tsar Nicolas à la France.

Ce déjeuner de Courcy marquera la fin des nouvelles fêtes de l'alliance. Immédiatement après, l'Empereur reprendra le chemin de la Russie, accompagné jusqu'à la frontière franco-allemande par M. le Président de la République.

Tout s'active pour donner à la visite impériale un incomparable éclat. Compiègne reverra, pendant trois fois vingt-quatre heures, les grands jours de Napoléon I^{er} et de Napoléon III. Les fêtes atteindront la plus grande magnificence. Les souverains étrangers auront autour d'eux l'élite de l'armée et du pays.

La suite de l'Empereur et de l'Impératrice promet elle-même d'être bien plus importante et brillante qu'il y a cinq ans. Le Tsar amène avec lui le baron Frederickz, l'ancien doyen des attachés militaires et l'une des personnalités russes les plus justement appréciées ; les généraux Hessé, de Lomène, de Benkendorff, maréchal de la cour

impériale; les princes Engalystcheff et Orloff. Parmi les dames d'honneur figurent les princesses Naristkine, Orbelliany et M^{lle} Olénine.

La revue navale de Dunkerque et la grande fête militaire de Bétheny auront, de leur côté, un éclat d'une importance sans précédent.

Aussi, en prévision de l'heureux événement, la satisfaction publique se manifeste toujours activement et, de toutes parts, les adresses de félicitations continuent à affluer à l'Elysée et à la place Beauvau.

* *

M. H. Roujon a donné l'ordre de débarrasser la scène du théâtre de Compiègne de tous les vieux décors qui l'encombrent. Ce sont des toiles d'une coloration plus que médiocre et qui ressemblent à des peintures de paravent. M. Jules Claretie a demandé à M. Jambon et à M. Amable les deux décors qui doivent être posés pour la représentation du 20 et il a envoyé M. Nicoulès, chef machiniste de la Comédie, prendre les mesures nécessaires. Tout sera à construire et on le fera dans les magasins de la Comédie, boulevard Bineau.

C'est une pièce d'Alfred de Musset qui sera donnée, les Russes ayant la coquetterie de rappeler, et avec raison, que ce sont eux qui ont inventé le théâtre de Musset.

M. Claretie raconte même à ce propos qu'avant que M^{me} Allan eût popularisé *Un Caprice*, la comtesse Rostopchine l'avait jouée à Pétersbourg dans son salon. Et c'est donc la mère de la comtesse Tornielli, ambassadrice d'Italie, qui fut, avant la comédienne, la première madame de Léry, d'Alfred de Musset.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Au Louvre. — Le Musée national du Louvre vient d'entrer en possession de la fameuse collection d'objets d'orfèvrerie religieuse du moyen âge et de la Renaissance, que M. le baron Adolphe de Rothschild considérait comme ce qu'il avait « de plus précieux ». M. Molinier, conservateur, s'occupe activement de l'aménagement de la salle où sera exposée cette collection, unique au monde. Il vient de faire deux acquisitions destinées précisément à la décoration de cette salle.

Avec une partie de la somme de 250,000 francs affectée à cet usage par le testateur, M. Molinier a acheté une tapisserie du quinzième siècle et un plafond vénitien en bois sculpté d'un superbe travail. Le reste du crédit de 250,000 francs sera employé à la confection des vitrines.

On a déjà cité quelques-unes des merveilles que contiendront ces vitrines. La plupart sont des quinzième et seizième siècles, une partie du quatorzième et quelques-unes même du treizième. La place nous manque pour donner ici l'inventaire détaillé des quatre-vingt-sept numéros qui composeront la collection. Disons seulement que nous pourrions admirer là 14 reliquaires, 10 médaillons et médailles, 9 baisers de paix, 9 pendentifs, 6 statuettes ou figurines, dont deux réunies sous un seul numéro, 3 croix, 3 dizaines de chapelets ou rosaires, 4 plaques, 3 chandeliers dont deux sous un seul numéro, 2 triptyques, 2 ostensoires, 2 boîtes, 1 lot de chaînes d'amulettes, 1 lot de fermoirs de missels, 2 bagues d'évêques, 2 hauts-reliefs, 1 paire de miniatures sur vélin par Giulio Clovio à sujets tirés de l'histoire sainte et dans des cadres de bois sculpté, 1 ciboire, 1 crose pastorale, 1 navette à encens, 1 cuiller à encens, 1 mors de chape, 1 collier, 1 bénitier, 1 autel portatif, 1 goupillon, 1 couteau, 1 retable, 1 bas-relief, 1 noix de rosaire, 1 bâton de baldaquin, 1 statue de sainte Marguerite.

Cette nomenclature ne peut paraître sèche si nos lecteurs veulent bien songer que le moindre de ces objets est un chef-d'œuvre d'art séculaire, et que tout y est or, argent, ivoire, bois sculpté, émaux, cristal églomisé ou cristal de roche finement taillé et somptueusement serti.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La télégraphie sans fil dans l'armée anglaise. — Au début des hostilités dans l'Afrique du Sud, les Anglais songèrent à utiliser la télégraphie sans fil, mais le système ne put être installé d'une façon convenable à cause du manque de poteaux pour l'agencement des fils aériens.

Pour parer à toutes les éventualités, M. Marconi a étudié un dispositif dans lequel les fils sont remplacés par un gros cylindre. Le système complet est porté par une automobile à vapeur du système Thornycroft, d'une capacité de 5 tonnes environ et pouvant prendre une vitesse de 20 à 22 kilomètres à l'heure, en pleine charge. La partie arrière est agencée en chambre pour l'opérateur, elle reçoit les instruments et batteries électriques nécessaires; sur le tout on dresse un long cylindre (qui est rabattu quand on cesse la communication) d'environ 7 à 8 mètres de haut. Ce cylindre est en métal et soigneusement isolé.

Ce dispositif, tel qu'il est agencé actuellement, permet de correspondre à une distance de 32 kilomètres; mais M. Marconi, qui continue ses expériences, espère augmenter encore cette distance.

L'électricité atmosphérique. — La *Meteorologische Zeitschrift* publie un article intéressant de M. Ebert, de Munich, sur les phénomènes de l'électricité atmosphérique considérés au point de vue de la théorie des ions transporteurs de l'électricité positive et négative engendrée par radiation.

Surtout depuis la découverte des rayons Roentgen, l'électrification d'un gaz est devenue un sujet d'importance fondamentale qui a retenu l'attention de plusieurs physiciens et plus particulièrement de MM. Elster et Geitel, de Wolfenbuttel, et de M. Wilson, de Cambridge; ces savants sont arrivés à des résultats importants et très similaires les uns des autres. Leurs recherches ont provoqué le perfectionnement des appareils et des méthodes de mesure, ce qui a permis de montrer la relation existant entre la conductibilité électrique de l'air et celle des gaz artificiellement ionisés. Voici quelques-uns des résultats déduits de la théorie des ions :

- 1° Plus la radiation solaire est grande et moins le potentiel électrique généralement observé est important;
- 2° Les ions engendrés à une grande altitude sont maintenus pendant un certain temps dans l'air et participent à ses mouvements;
- 3° La poussière, et surtout la vapeur aqueuse, paralysent la mobilité des ions et diminuent par conséquent la conductibilité de l'air;
- 4° Les ions négatifs se meuvent avec une vitesse plus grande que les ions positifs;
- 5° Les ions forment des noyaux de condensation qui, dans le cas d'air sursaturé d'humidité, se manifestent sous forme de nuages ou de brouillard; les ions négatifs sont plus favorables à la formation de ces noyaux que les ions positifs.

Les brouillards en Belgique. — M. E. Vanderlinden a présenté récemment à l'Académie royale de Belgique un mémoire sur les conditions atmosphériques qui accompagnent le brouillard. L'enquête à laquelle il s'est livré est basée sur l'examen d'environ 200 cartes synoptiques, les brouillards d'hiver et d'automne étant étudiés à part de ceux d'été.

L'auteur montre que les brouillards d'hiver sont le plus souvent liés à des conditions anticycloniques tandis que les brouillards d'été se produisent durant les périodes de dépressions barométriques secondaires. Les brouillards d'hiver se produisent rarement sur le côté ouest d'une surface de haute pression barométrique.

M. Lancaster, en présentant ce mémoire, rappelle que les conditions les plus favorables à la formation du brouillard sont un air humide et une température un peu au-dessus du point de congélation. Ces conditions se trouvent généralement réalisées en hiver avec les vents d'ouest et quand le centre de haute pression se trouve au S.-E. du point d'observation, mais, pour M. Lancaster, l'action de la température ne suffit pas pour expliquer la production de certains types de brouillard.

Congrès scientifiques. — Les naturalistes et médecins allemands tiendront leur 73^e congrès annuel à Hambourg du 22 au 28 septembre. Les discours à prononcer suivant l'usage en séances plénières porteront sur les sujets suivants : la découverte des ondes électriques par Hertz et les progrès de sa théorie, par M. Le Cher (Prague); la fonction chimique de la cellule, par M. Hofmeister (Strasbourg); le problème de la fécondation, par M. Boveri (Wurzbourg); médecine et trafic

maritime par M. Cursehmann (Leipzig); sur l'importance des méthodes et théories électriques sur la chimie, par M. Nernst (Göttingue); sur les forces naturelles qui agissent dans l'organisme, par M. Reinke (Kiel).

De son côté la société allemande d'hygiène publique se réunira cette année du 18 au 21 septembre à Rostock. Parmi les questions à l'ordre du jour nous relevons; les commissions sanitaires locales, par M. Læffler (Greisswald); l'hygiène des produits de laiterie par MM. Rapmund (Minden) et Jastrow (Charlottenburg); les progrès des dix dernières années en matière de chauffage et de ventilation centrale pour habitations et pour édifices publics, par M. Ostender (Dusseldorf); l'importance des métaux usuels dans l'économie ménagère, par M. Lehmann (Wurzbourg); matériaux pour chaussures et leur mise en œuvre, au point de vue de la santé publique, par MM. Genzmer (Halle) et Weyl (Charlottenburg).

MARINE ET COLONIES

Express transocéanique. — Il y a sur terre des trains de luxe, fort coûteux, et aménagés avec un confort qui va sans cesse croissant. Pourquoi n'y aurait-il pas aussi des « trains de luxe » sur l'océan? Une revue anglaise, qui s'est posé la question, y répond en nous assurant qu'il y en aura bientôt, et que les plans de deux bateaux ont été dressés et seront prochainement exécutés, bateau qui seront précisément ce qu'il y aura de plus rapide, de plus confortable et de plus cher pour les amateurs de voyages en mer.

Ces navires seront très rapides : ils ne mettront pas plus de cinq jours à traverser l'Atlantique. Ils ne recevront que des passagers de première classe. Les cabines mises à la disposition de ceux-ci seront d'un type nouveau : il n'y aura plus de cabines isolées, même pour une seule personne, mais de suites de cabines comprenant au moins trois pièces : un salon, une chambre à coucher et une salle de bain. Pour les familles, il y aura des chambres à coucher plus nombreuses. D'après les plans, l'ornementation et l'aménagement de ces appartements seront somptueux, et très variés. Les uns seront d'une couleur, les autres d'une autre, et les styles du mobilier varieront. Les parties du navire communes à tous les passagers seront très larges et bien éclairées. La salle à manger sera ornée de peintures des meilleurs artistes; et au lieu de la grande table commune, il n'y aura que des tables séparées, de dimensions variables. Chaque table sera servie par deux domestiques. A côté de la salle à manger, il y aura même un *grill room*, comme dans certains restaurants de terre ferme. Le navire emportera avec lui son troupeau de vaches et son poulailler, de manière que l'on ait toujours du lait et des œufs de première fraîcheur. Un café-chantant sera organisé, où chaque soir l'on entendra des artistes de premier ordre; et après la représentation, il sera loisible à chacun de se faire servir un souper. Comme autres éléments d'agrément, il faut citer encore un gymnase (chose indispensable en mer où l'on se nourrit trop et où l'on ne fait guère d'exercice), une bibliothèque, un *solarium* pour prendre des bains de lumière à l'abri du vent, et, enfin, une serre qui fournira chaque jour des fleurs fraîches. Le personnel sera varié : il comprendra des médecins, des lecteurs ou lectrices, des sténographes, des manicures, pédicures, masseurs. Enfin, il y aura des appartements spéciaux pour chiens. En aucun cas, le prix de la traversée ne sera inférieur à 1,200 fr. par personne.

Une grande compagnie de navigation japonaise. — Depuis quelques années, les Japonais se sont créés une flotte marchande importante, et notamment des compagnies de navigation qui portent le pavillon et le commerce de l'Empire non seulement dans toute l'Asie, mais encore aux Etats-Unis et dans la vieille Europe. Pour donner une idée de ces compagnies de navigation, nous pouvons fournir quelques détails sur la plus importante.

C'est la *Nippon Yusen Kaisha*, ou compagnie japonaise postale, qui date seulement de quinze années, et possède dès maintenant des réserves de neuf millions de yen, ce qui ne l'empêche pas de payer à ses actionnaires un dividende de 10 et 12 p. 100; son capital est du reste actuellement

de 21 millions de yen, ce qui est fort respectable, même en ne prenant le yen qu'à 3 francs. Elle possède à l'heure présente 68 steamers représentant ensemble un tonnage net de 121,000 tonneaux et plus, qui sont tous des vapeurs de haute mer offrant les meilleures qualités. Cinq lignes desservies par cette compagnie partent de Nagasaki et se dirigent respectivement sur Vladivostock, la Corée, Tientsin, Shangai, l'Australie. Deux autres relient régulièrement le Japon, d'une part à la Colombie Britannique et, de l'autre, à Londres et à Anvers; et nous passons une foule de services côtiers qui ont un trafic des plus importants.

Les grands transatlantiques. — La traversée du Havre à New-York vient d'être effectuée en six jours neuf heures, par le nouveau paquebot-poste à deux hélices la *Savoie*, de la Compagnie générale transatlantique.

Une traversée aussi rapide n'avait pas encore été accomplie par un paquebot français; elle correspond à une vitesse de 20 nœuds 60.

En service courant, on peut donc compter avec ce magnifique paquebot sur une marche hors ligne, des aménagements d'un luxe inouï et un confortable où se trouvent les derniers perfectionnements.

Les passagers apprécieront grandement tous les avantages offerts par la *Savoie*, qui se trouve classée parmi les quatre ou cinq paquebots transatlantiques les plus rapides du monde. La Compagnie générale transatlantique n'a rien négligé pour ce splendide steamer, et elle voit aujourd'hui ses prévisions entièrement réalisées.

On annonce; d'autre part, de Berlin que dans quelques jours, un nouveau transatlantique tentera d'établir le record de l'Atlantique. C'est le *Kronprinz-Wilhelm*, qui appartient à la Norddeutscher Loyd de Brême.

Construit en acier fin allemand, il possède quatre ponts et double hélice. Sa longueur est de 221 mètres, et sa largeur de 22 mètres. Il pourra contenir 604 passagers de première classe, 347 passagers de seconde et 702 de troisième.

Le *Kronprinz* fera sa première traversée le 17 septembre.

Causerie Bibliographique

Histoire des Femmes médecins, par Mélanie LIPINSKA. — Un vol. de 586 pages in-8°; Paris, G. Jacques.

L'histoire des femmes médecins était tout entière à faire. Bien que déjà, en 1738, un médecin allemand, Schacher, en ait donné le premier essai intitulé : *De feminis ex arte medica claris*, personne n'est entré dans sa voie. Harless et Beaugrand, seuls, y ont ajouté quelques faits.

Pourtant, le sujet était intéressant, non seulement parce que la question des femmes médecins est encore d'une actualité réelle, mais, aussi, parce que les résultats de recherches entreprises à cet égard peuvent être particulièrement précieux à ceux qui étudient le rôle de la femme dans l'histoire de la civilisation. Est-il grand? est-il insignifiant? Ou bien tient-il le milieu? Ce n'est pas le verbiage qui y fournira la réponse; pour cela, il nous faut des faits présentés d'une façon intelligente et impartiale.

C'est à ces conditions que répond le livre de M^{me} Mélanie Lipinska. Il est le fruit de plus de quatre années d'investigations et il abonde tellement en matériaux que pendant longtemps on ne trouvera pas grand-chose à y ajouter. L'auteur commence par l'antiquité la plus éloignée, par les temps primitifs même, puis elle marche lentement jusqu'à l'an 1900 en scrutant soigneusement toutes les époques, en n'omettant aucune nation du globe.

En présence de cette richesse de détails il nous serait impossible d'être trop explicite. Voici, d'ailleurs, un court aperçu du contenu. Le livre consiste en six parties. La première est consacrée aux temps primitifs; l'auteur a eu raison de commencer par là, car les recherches ethnographiques modernes ont démontré suffisamment combien toutes nos institutions et notre science se rattachent étroitement aux institutions et à la science des peuples primitifs.

La deuxième partie (p. 37-80) concerne l'antiquité, la troisième (p. 81-144) le moyen âge, la quatrième (p. 145-288) les temps modernes, la cinquième (p. 289-474) le XIX^e siècle jusqu'à l'an 1890, la sixième (p. 475-584) les derniers dix ans (1891-1901).

Ce livre n'est pas seulement l'œuvre d'un bénédictin. A chaque page l'auteur fait preuve de la connaissance parfaite des méthodes de recherches. Toujours les matériaux sont puisés à la source, toujours ils sont soumis à une épreuve critique. S'agit-il de la Grèce, M^{me} Lipinska serra de près les textes d'Hippocrate, de Platon, de Pausanias et démontrera que l'antiquité grecque possédait déjà des femmes médecins réelles. Elle donne ensuite le coup de grâce à la fable d'Agnodice, réfutée d'ailleurs, comme elle le dit, par Beaugrand et d'autres, et pourtant répétée dans les livres. Puis elle se met à fouiller l'œuvre entière de Galien, et en effet un plein succès couronne ses investigations. A Elephantis, Antiochis et Cléopâtre, indiquées déjà par Harless, elle parvient à ajouter Eugérasie, Samithra, Xanita et Origénie dont Galien a gardé des fragments. Après quoi elle étudie soigneusement les textes de Cléopâtre et d'Aspasie, et décrit le manuscrit florentin de Metrodova II qui mériterait d'être publié.

Pour l'époque romaine, c'est aux inscriptions funéraires qu'elle demande une riche moisson de faits. Au moyen âge, il y a l'école de Salerne; le chapitre qui lui est consacré dénote une sagacité de bon aloi. Puis viennent : l'Allemagne, la France, l'Angleterre et la Pologne; en cherchant dans les chartulaires de différentes villes et dans les « publications » historiques desdits états, elle trouve toute une série de *medicæ* et d'*arzattinnen*. Une bonne étude est consacrée ensuite aux œuvres médicales de la sainte Hildegarde (1108-1182), plus loin à ceux de l'Espagnole Oliva Sabuco (1562-1588). Les chapitres concernant les temps modernes (les femmes médecins en Italie), les études médicales des femmes françaises du XVI^e au XVIII^e siècle, les femmes médecins en Suisse, Allemagne et Angleterre du XVI^e au XVIII^e siècle; une femme médecin en Pologne au XVIII^e siècle : M^{me} Halpir) se distinguent aussi non seulement par la richesse de matériaux, mais aussi par la clarté d'exposition et par l'esprit critique. Il en faut dire de même des chapitres consacrés au XIX^e siècle.

Ces faits et ces personnages ne se meuvent pas dans le vide. Ils ne sont pas juxtaposés l'un à côté de l'autre comme dans une encyclopédie. Au contraire, l'auteur les a rattachés à leur époque, de sorte qu'ils se dessinent tous sur un fond vivant. Grâce à cela même, son livre prend le caractère d'une véritable œuvre d'historien, œuvre également utile pour l'histoire de la médecine et pour l'histoire de la civilisation.

La Photographie au charbon. Traité pratique et simplifié par Paul DARBY. — Un vol. in-15 avec figures. Paris, Office général d'éditions, 1901. — Prix : 1 fr. 50.

Le procédé au charbon est peu employé par les amateurs, non qu'il offre des difficultés véritables, mais peut-être parce qu'il a été insuffisamment décrit d'une manière concise et précise tout à la fois.

Un petit nombre de traités sur cette branche artistique de la photographie a été publié; ils ont tous leur valeur, mais la présentation des matières a été sans doute faite d'une façon telle que les opérations minutieusement décrites et commentées ont paru d'une technique trop longue et trop difficileuse.

Il faut regretter la propension qu'ont tous les amateurs à s'acharner sur les papiers au citrate qui, certes, donnent des résultats très bons, mais souvent bien éloignés du sens artistique. Tandis que le papier au charbon avec ses pellicules aux teintes nombreuses, pouvant être combinées suivant les sujets, susceptibles de se placer sur différents supports, se prêtant à des manipulations multiples, intéressantes, offrant des résultats inaltérables, est le procédé véritablement parfait de l'épreuve positive.

L'auteur s'est proposé, dans cet ouvrage, de décrire de la manière la plus simple, la méthode la plus pratique pour obtenir des épreuves parfaites au charbon.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 8 Septembre 1901

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable,
NICE, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—

Départs du 1^{er} au 8 Septembre

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli.	—

EXTRAIT

en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DES

TRAVAUX DU PORT DE MONACO

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du trois septembre 1901, enregistré à Monaco le trois septembre 1901 fol. 23 verso cases 5 et suivantes par M. Carrara, receveur, qui a perçu trois francs, il a été formé entre MM. Philippe FONTANA, Michel GAMBA, Frantz BULGHERONI, Ido BULGHERONI, Jean VATRICAN et Jean CALORI, tous entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, une Société en nom collectif ayant pour objet :

1^o L'exécution des travaux relatifs au port de Monaco dont MM. Fontana, Frantz Bulgheroni et Vatrican ont été déclarés adjudicataires;

2^o Tous autres travaux à entreprendre ou à prendre en adjudication se rapportant à l'exécution du port de Monaco;

3^o Toutes autres entreprises de travaux publics et particuliers généralement quelconques et toutes les opérations immobilières de banque et de commerce nécessitées par ces entreprises, le tout tant à Monaco qu'en France et à l'Etranger.

Cette Société a été contractée pour douze années consécutives qui ont commencé le premier juillet 1901 et finiront à pareille époque de l'année 1913, sauf à continuer pendant le temps nécessaire pour l'achèvement des travaux et la liquidation des entreprises en cours.

La raison sociale et la signature sociale sont **Fontana, Bulgheroni, Vatrican et Cie**.

La Société prend la dénomination de « Entreprise Générale des Travaux du port de Monaco. »

Les affaires et intérêts de la Société seront gérés et administrés par tous les associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

En conséquence, chacun d'eux aura la signature sociale mais il ne pourra en faire usage que pour les affaires de la Société; en outre aucun engagement d'aucune nature ne pourra être pris par un associé seul pour une somme supérieure à mille francs.

Tous engagements, tous reçus et généralement toutes pièces ayant pour objet une somme ou une valeur supérieure à mille francs, devront être signés par trois des associés, dont l'un pris parmi MM. Fontana et Gamba, l'autre parmi MM. Bulgheroni frères et le troisième parmi MM. Vatrican et Calori; mais si deux des associés, entre lesquels il existe une Société particulière, viennent à décéder, ces engagements reçus et pièces devront être signés par trois quelconques des associés survivants.

Mais toutes acquisitions ou ventes d'immeubles, de gros matériel, tous marchés et entreprises, tous emprunts hypothécaires et autres, tous désistements, toutes mainlevées d'hypothèque, de saisie, d'opposition, ne seront valables qu'autant qu'ils auront été consentis et acceptés par les six associés et avec leur signature.

Le siège de la Société est à Monaco, jardin de Millo, villa de Millo.

Le capital social a été fixé à la somme de **trois cent mille francs**, qui sera fournie en numéraire par parties égales, soit un sixième par chaque associé, au fur et à mesure des besoins et en tout cas avant la fin de la présente année.

En cas de décès d'un ou de plusieurs associés pendant le cours de la Société, celle-ci ne sera pas dissoute, elle continuera d'exister entre les associés survivants, comme seuls associés en nom collectif, ayant la signature sociale et les héritiers et représentants du ou des associés décédés, qui seront simples commanditaires pour la part de

leur auteur dans la Société. Le nom de l'associé décédé disparaîtra de la raison sociale.

Une copie dudit acte de Société certifiée conforme par tous les associés a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 4 septembre 1901, pour être transcrite et affichée conformément à la loi.

Pour extrait :

Philippe FONTANA, Michel GAMBA,
Frantz BULGHERONI, Ido BULGHERONI,
Jean VATRICAN, Jean CALORI.

Cabinet de M^e Ed. KUNEMANN, avocat à Monaco
villa de l'Avenir, 19, rue Florestine (Condamine)

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
APRÈS RENVOI
d'une Maison avec Jardin
dite « **VILLA STÉPHANIE** »
située à Monaco, quartier de Monte Carlo
rues Bel-Respiro et Belle-Vue

L'adjudication aura lieu le mardi 24 septembre 1901, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice.

DÉSIGNATION :

L'immeuble mis en vente consiste en une maison avec grand jardin dénommée *Villa Stéphanie*, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, rues Bel-Respiro et Belle-Vue; tenant du côté nord à la rue Belle-Vue, du côté sud à la rue Bel-Respiro, du côté est à la propriété de M. Viard, villa Roger, et du côté ouest à la villa Augustine.

Cette villa est élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

La façade principale au midi, est percée de sept fenêtres au premier étage avec balcon; la façade ouest est percée en sous-sol d'une porte et de deux fenêtres au rez-de-chaussée, et au premier étage de trois fenêtres. La façade nord sur la rue Belle-Vue, est percée au rez-de-chaussée, de la porte d'entrée et de trois fenêtres; au premier étage, de quatre fenêtres. La façade est percée au sous-sol d'une ouverture; au rez-de-chaussée, de deux fenêtres et d'une porte-fenêtre, au premier étage, de trois fenêtres.

Un jardin planté d'arbres, arbustes et plantes existe au midi et à l'ouest de ladite villa.

Au fond du jardin, côté-ouest, presque en bordure de la rue Belle-Vue, existe un petit pavillon dépendant de la même propriété, tenant du côté nord à la rue Belle-Vue et du côté ouest à la villa Augustine. Ce pavillon est percé en tout de sept ouvertures.

On accède dans l'immeuble 1^o par un portail en fer avec escalier de marbre de quinze marches, donnant sur la rue Bel-Respiro; 2^o par deux portails en fer ouvrant sur la rue Belle-Vue, l'un vis-à-vis la villa Stéphanie et l'autre vis-à-vis le petit pavillon.

L'immeuble est clôturé au midi par un grand mur de soutènement sur la terrasse ou jardin, à l'ouest et à l'est par un mur, et au nord par un parapet surmonté d'une grille.

D'après le titre de propriété, cet immeuble est d'une superficie de douze cent mètres carrés environ et est porté au cadastre sous le numéro 117 de la section D.

Telle que la maison s'étend et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

FAITS ET PROCÉDURE

L'immeuble mis en vente a été saisi à la requête de : 1^o la dame Caroline CANTON, veuve Pierre BARUZZI, demeurant à Monaco; 2^o du sieur Auguste BARUZZI, demeurant à Monaco; 3^o de la dame Lucie WERTH, veuve Jean-Baptiste BARUZZI, demeurant à Versailles, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice légale de Charles-Jules-Ferdinand BARUZZI, son fils mineur; 4^o du sieur Charles BARUZZI, clerk de notaire, demeurant à Monaco, pour lesquels domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Kunemann, avocat.

Contre :

La dame Anaïs BERTHILLIER, veuve de monsieur Ferdinand-Philibert MICHALOT, propriétaire, demeurant à Monaco.

Suivant procès-verbal de Tobon, huissier à Monaco, en date du treize avril mil neuf cent un, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques le dix-huit avril suivant : volume 3, n^o 21.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Kunemann, avocat, et par lui déposé au Greffe du Tribunal Supérieur après enregistrement.

MISE A PRIX :

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères sur la mise à prix de cent mille francs offerte par le poursuivant, ci..... 100,000 francs.

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est ici déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales, qu'ils devront sous peine de déchéance les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le jeudi quatre juillet mil neuf cent un.

Dûment enregistré. Signé : KUNEMANN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

La vente mobilière de la *Villa Cécile*, sise aux Moneghetti, est renvoyée au vendredi 13 septembre courant, à deux heures de l'après-midi.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi 16 septembre courant, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, dans un magasin dépendant de l'hôtel de Londres, sis à Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de marchandises et matériel dépendant du fonds de commerce de modes et lingerie de la faillite **THOMAS**, consistant notamment en jupons et blouses en soie, ganterie, chapeaux, ombrelles, dentelles, mouchoirs, soierie, faux-cols, lingerie fine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

VENTE APRÈS FAILLITE

d'un fonds de commerce de **Lingerie fine. — Couture et modes.**

Exploité dans la plus belle situation de Monte Carlo. S'adresser à M. Cioco, Syndic, à Monaco.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2: contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
<i>Livret-Chaix continental</i> (mensuel) :	
1 ^o vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^o vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i> (mensuel) avec carte.....	» 40
<i>Livret-Chaix de Voyages circulaires</i> de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie</i> (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
<i>Livret spécial des environs de Paris</i> (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte... { Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
<i>Livret des Rues de Paris</i> (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1901